



Une science coloniale inutile ? Pratiques anthropométriques et colonisation au début du XXe siècle

Emmanuelle Sibeud

► To cite this version:

Emmanuelle Sibeud. Une science coloniale inutile ? Pratiques anthropométriques et colonisation au début du XXe siècle. Les carnets de Bérose, 2015, 1913 La recomposition de la science de l'Homme, 7, pp.112-131. hal-01161446

HAL Id: hal-01161446

<https://hal.science/hal-01161446>

Submitted on 9 Jun 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNE SCIENCE COLONIALE INUTILE ?

Pratiques anthropométriques et colonisation au début du xx^e siècle

Emmanuelle Sibeud

LES MÉSAVENTURES africaines de l'anthropologiste Désiré Papin forment la trame d'un des chapitres les plus drôles des *Demi-Savants*, la galerie de portraits satiriques publiée en 1911 par Arnold Van Gennep¹. Après avoir consacré des années et une partie de sa fortune à étudier et à classer les collections ostéologiques du Muséum, Papin décide de partir en Afrique pour faire valoir ses compétences sur un terrain propice et obtenir ainsi la renommée qui lui est refusée en métropole. Mais les instruments anthropométriques qu'il a apportés terrifient ses objets d'étude et il doit se résoudre à improviser une enquête ethnographique à partir d'un questionnaire emporté à tout hasard et en alternant les distributions de cadeaux et des raclées magistrales. Cette « méthode ethnographique » lui vaut finalement la renommée tant attendue. Cette pochade était une illustration ironique de la recomposition en cours de la science de l'homme, au profit de l'ethnographie redéfinie comme science de terrain utile à la colonisation et au détriment de l'anthropologie physique recluse dans ses laboratoires. Van Gennep militait pour l'émancipation de l'ethnographie, mais il était aussi étroitement associé aux érudits coloniaux qui étaient alors à la recherche d'une qualification distinctive et qui convergeaient vers l'Institut ethnographique international de Paris qu'il avait fondé en 1910 avec leur chef de file, l'administrateur des colonies Maurice Delafosse². Dès lors, les déconvenues de Désiré Papin seraient-elles moins fantaisistes qu'elles en ont l'air ?

Si la dissidence ethnographique des érudits coloniaux dans les années 1910 est assez bien connue, l'évolution des pratiques de l'anthropologie physique en contexte impérial l'est beaucoup moins, alors même que les discours et les pratiques racistes occupaient une place centrale dans les sociétés coloniales. L'histoire de ces sociétés a été renouvelée dans les vingt dernières années par des travaux qui insistent sur leur instabilité, sur les tensions et sur les débats qui les parcouraient et qui les modelaient de façon contradictoire³. Les recherches sur le statut des métis en particulier ont montré à quel point les catégories d'identification des acteurs à l'intérieur des sociétés coloniales variaient, au gré de négociations dissymétriques, mais continues⁴. D'autres travaux ont reconstitué la genèse, sociale,

politique et scientifique simultanément, de l'identification à la race blanche dans l'Empire britannique ou aux États-Unis, amorçant une histoire impériale et trans-impériale de la « ligne de couleur » présentée par William Du Bois comme le problème majeur du ⁵xx^e siècle. Toutes ces études montrent que la racialisation était une question répétitivement et âprement disputée dans les sociétés coloniales et dans les empires et qu'elle admettait des solutions contradictoires, successives et concurrentes. L'anthropologie physique était une instance d'arbitrage possible dans ces transactions complexes, mais comment au juste s'y insérait-elle ? Affirmer que préexistait un « paradigme racial » construit en métropole qui aurait trouvé son champ naturel d'application dans les colonies ⁶, surimpose une lecture centre/périphérie qui fausse les perspectives et ne permet pas d'analyser ce qui était en jeu dans les pratiques. Il faut donc remettre l'ouvrage sur le métier en partant des pratiques et des usages de l'anthropologie physique en situation coloniale.

Les mésaventures de Désiré Papin sont à cet égard un utile contrepoint. Il était facile en 1911 de tourner en ridicule l'anthropologie physique dont la moisson coloniale était bien maigre et sans commune mesure avec l'ambitieux programme dessiné par les *Instructions générales pour les recherches anthropologiques* rédigées par Paul Broca en 1864 et rééditées en 1879. Pourtant Van Gennep fut désavoué lorsqu'il organisa en juin 1914 un congrès visant explicitement à séparer l'ethnographie de ce qu'il appelait l'anthropologie « *ad majorem gloriam craniologiae* » ⁷. La recomposition de la science de l'homme favorisait au contraire de timides tentatives pour asseoir l'anthropologie physique aux colonies sur des pratiques moins erratiques. De façon plus polémique, la Société d'anthropologie de Paris redevenait une tribune pour lancer une enquête sur les métis ou pour vanter les mérites de la « Force noire » que le colonel Mangin se faisait fort de recruter. Quelles furent les logiques et les résultats de ce regain d'intérêt qui tranchait sur plusieurs décennies d'anomie ?

Le désordre des pratiques

Alors que s'amorçait la politique républicaine d'expansion coloniale, la réédition en 1879 des *Instructions générales pour les recherches anthropologiques* semblait précéder les besoins de la colonisation. Broca soulignait en outre que le laboratoire d'anthropologie créé en 1867 et les progrès dans la conception des instruments anthropométriques permettaient de répondre à des questions nouvelles et mettaient à l'ordre du jour les recherches « sur le vivant » ⁸. Mais cette convergence apparente était bien fragile. Culminant à 700 membres en 1885, la Société d'anthropologie de Paris, qui patronnait la publication

des instructions, restait une petite structure savante par comparaison avec les 2 000 membres de la Société de géographie de Paris et les 10 000 membres de l'ensemble des sociétés de géographie en France⁹. Elle n'avait pas les ressources nécessaires pour fournir aux voyageurs ou au personnel colonial les instruments et les feuilles d'observation nécessaires à la collecte systématique préconisée par Broca en 1864 et à nouveau en 1879. Tout au plus était-il possible de prêter à une demi-douzaine de chargés de mission formés au préalable les trousseaux anthropométriques constitués aux frais du Muséum en 1883 par Ernest-Théodore Hamy, assistant de la chaire d'anthropologie¹⁰. La plupart des voyageurs et le personnel colonial étaient invités à se procurer sur leurs deniers les instruments et les feuilles d'observation dont ils avaient besoin.

Les obstacles n'étaient pas seulement matériels. Comme l'a montré Claude Blanckaert, le projet centralisateur incarné par les instructions générales de Broca achoppa rapidement sur les positions et sur les ambitions affrontées des membres de la Société d'anthropologie¹¹. Dès les années 1880, Paul Topinard cherchait à simplifier les instructions de Broca dans l'espoir de transformer l'anthropométrie en pratique savante usuelle en Algérie et dans l'empire en voie de constitution. Il réclamait également un usage raisonné de la notion de race, tiraillée entre les définitions abstraites des races « de l'ordre synthétique comme les races mongolique, européenne, australienne, nègre¹² » et une confusion entre race et ethnie qui autorisait à présenter chaque peuple comme une race à part. Sa marginalisation à la fin des années 1880 coupa court à ce débat. En pratique cependant, cette indétermination et ces définitions erratiques permettaient de définir et de redéfinir opportunément les « races coloniales » en vantant leurs qualités ou, au contraire, en invoquant leurs défauts pour justifier leur assujettissement, sinon leur anéantissement. En d'autres termes, pour s'imposer, le discours raciste impérial n'avait pas vraiment besoin de la réussite du projet de Broca ou des velléités d'engagement impérial de Topinard, leurs prolégomènes, puis leurs vestiges lui suffisaient.

La Société d'anthropologie de Paris réservait néanmoins un accueil chaleureux à ses correspondants coloniaux dont le nombre s'accrut jusqu'en 1905, sans qu'ils constituassent un groupe véritablement nouveau ou influent¹³. Mais elle n'était guère qu'une tribune que des agents modestes de l'administration coloniale utilisaient pour obtenir un patronage métropolitain auquel ils n'avaient pas accès par ailleurs¹⁴. Après la publication en 1883 du questionnaire de sociologie et d'ethnographie rédigé par Charles Letourneau, elle renonça à rédiger des instructions spéciales comme elle l'avait fait jusque-là pour les voyageurs qui en faisaient la demande, ou pour les missions les plus importantes. Ainsi, alors que les missions liées à l'expansion coloniale se multipliaient et que

les rangs du personnel colonial s'étoffaient, les anthropologistes ne prenaient plus la peine de guider précisément les recherches dans les colonies. Ce désengagement paradoxal était masqué, mais pas vraiment compensé, par l'éclectisme pratique des agents coloniaux soucieux de rehausser d'érudition leurs parcours professionnels encore irréguliers et peu considérés. Véritables glaneurs de l'empire, ils envoyaient à la Société d'anthropologie les crânes des ennemis tués au combat¹⁵ puis des condamnés à mort, les ossements exhumés lors de chantiers de construction¹⁶ et de plus rares mesures réalisées sur le vivant. Plus que les très lacunaires archives de la société, les « nouvelles » et les listes irrégulièrement insérées dans les *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris* permettent de retracer la chronique de cette collecte. Son caractère anarchique pose la question de l'impérialisation des réseaux anthropologiques français avant 1914. Le déclin de la Société d'anthropologie, son incapacité à se doter d'un nouveau questionnaire en 1905 et la dissidence ethnographique des érudits coloniaux les plus militants suggèrent que l'anthropologie physique n'avait pas encore trouvé sa place parmi les pratiques coloniales à l'orée des années 1910.

S'emparer des ossements, anciens ou récents, et mesurer les corps s'avéraient souvent des activités incompatibles avec les logiques pragmatiques de la colonisation. En 1896, Delafosse, alors adjoint des affaires indigènes en Côte-d'Ivoire, expliquait à Hamy pourquoi il n'avait pu tirer aucun profit anthropologique des guerres locales et du commerce de crânes qu'elles entraînaient :

J'ai eu naguère une joie, de courte durée, il est vrai.

Je venais de terminer une guerre entre deux tribus baoulé, les Faafoué et les Saafoué, et j'avais obligé les premiers à rendre aux seconds les têtes qu'ils leur avaient coupées. On m'a apporté une charge de crânes.

La nuit – pour qu'on ne m'accusât pas de sorcellerie – je me suis emparé de mon compas d'épaisseur et ai déballé les crânes, pensant faire quelques mensurations utiles.

J'ai été bien désillusionné.

D'abord aucun ne possédait de mâchoires ni inférieures, ni supérieures ; les Faafoué les avaient gardées comme trophées. Ensuite, sauf un, tous avaient été sciés à la naissance du front pour faire des coupes avec la calotte crânienne ; les deux parties, séparées à coups de couteau, ne se raccordaient pas, je ne savais même pas quelle calotte attribuer à telle ou telle base crânienne. Bref, je n'ai pu en tirer aucun parti.

D'ailleurs les Saafoué n'ont pas été contents et ont dit que ce n'étaient que des moitiés de crânes ; m'est avis qu'ils n'avaient pas tort¹⁷.

Delafosse avait été l'élève de Hamy, au Muséum et au musée d'Ethnographie du Trocadéro et il restait son protégé. Il possédait au moins un compas d'épaisseur. Mais, comme responsable administratif

d'une région où la présence coloniale était minimaliste et contestée, il ne pouvait prendre le risque de participer au commerce local, clairement politique, des têtes coupées¹⁸. Ce qu'il traduisait sur le mode ironique en soulignant la confusion possible entre le goût des populations baoulés pour les trophées humains et son propre intérêt anthropologique pour les mêmes objets et en faisant mine de redouter une accusation de sorcellerie. Dans le cadre d'une domination qui reposait largement sur des relais locaux, qui manquait de moyens et qui procédait par brusques répressions ponctuelles, l'accès aux corps des sujets coloniaux était le plus souvent impossible et l'anthropologie physique ne pouvait avoir droit de cité en dehors des lieux d'enfermement ou d'enrôlement, consenti ou contraint.

Les rares bilans des collections ostéologiques réunies en France et des mesures sur le vivant réalisées dans l'empire colonial français avant la Première Guerre mondiale témoignent du poids de cette contrainte. En 1900, Joseph Deniker, bibliothécaire du Muséum, mobilisait toutes les données anthropométriques disponibles à l'appui de son ouvrage de synthèse : *Les races et les peuples de la terre. Éléments d'anthropologie et d'ethnographie*. Un dixième seulement des 288 groupes étudiés avait été mesuré dans les colonies françaises, il s'agissait souvent de groupes atteignant à grand-peine le seuil de 50 individus permettant de raisonner de façon statistique et au total, les 3 500 sujets coloniaux ainsi étudiés pouvaient difficilement être comparés aux 450 000 conscrits français qui avaient été passés sous la toise. L'écart s'atténuait sans se combler en 1926 dans la seconde édition de cet ouvrage de référence¹⁹. Le bilan des pièces ostéologiques entrées au Muséum en 1909 soulignait également que l'Europe restait le lieu privilégié de la collecte anthropologique : la moitié des pièces en provenait, un quart seulement avait été envoyé des colonies françaises où on s'employait cependant à constituer des collections de photographies²⁰. Inventoriant en 1938 les collections du musée Broca, Henri Vallois constatait le même déséquilibre : les deux tiers des pièces venaient d'Europe et la moitié de la France, un cinquième seulement venait d'Afrique, d'Asie et d'Océanie. Il faut donc écarter l'image des colonies comme lieu privilégié de collecte ostéologique, ou comme laboratoires d'anthropologie à ciel ouvert. Leur investissement fut plus complexe et les années 1910 constituent à cet égard un moment singulier.

Le temps des missions anthropométriques ?

La recomposition en cours des réseaux de la science de l'homme autour de trois nouvelles institutions, l'Institut ethnographique international de Paris créé en 1910, l'Institut français d'anthropologie fondé en 1911 et la Société d'ethnographie renaissant inopinément en 1913, mettait en évidence les divisions

qui minaient la Société d'anthropologie de Paris, mais elle offrait également la possibilité d'envisager une réorganisation qui pouvait permettre de les dépasser. Sans suivre Van Gennep dans sa vindicte contre l'anthropologie physique, les ethnographes coloniaux délaissaient sa pratique et critiquaient sa capacité à fournir des informations utiles sur les populations colonisées. Ainsi dans sa synthèse sur les peuples de la colonie du Haut-Sénégal-Niger, ouvrage de commande administrative paru en 1912, Delafosse suggérait que l'étude des variations sociales de la perception de la couleur de la peau était plus intéressante que la détermination exacte de cette couleur et il identifiait les peuples à partir de leur histoire et de leur langue, non à partir de leur race supposée²¹. Ce qui ne l'empêchait pas de figurer parmi les cinquante premiers membres du très sélectif Institut français d'anthropologie qui défendait l'anthropologie « au sens large », selon la formule naguère proposée par Broca. L'anthropologie physique n'était donc pas exclue *a priori* de la recomposition de la science de l'homme, mais elle continuait à manquer de praticiens expérimentés susceptibles, comme Désiré Papin, de réaliser des enquêtes dans les colonies. En outre, sa technicité permettait au personnel colonial de plaider l'incompétence pour se débarrasser de collectes difficiles à réaliser et qui les confinaient dans le rôle ingrat d'informateurs muets.

Deux missions réalisées en 1908-1909 dans le même espace, la partie française du bassin du Congo, suggèrent cependant que l'anthropologie physique était réinvestie de plusieurs côtés simultanément. La première associait un voyageur fortuné, Robert Hottot, qui s'était déjà rendu à deux reprises en Afrique pour chasser, et un jeune médecin militaire, Léon Poutrin, qui lui avait été adjoint pour prendre en charge la partie scientifique de la mission²². Poutrin n'avait aucune formation préalable. Paul Rivet, assistant à la chaire d'anthropologie du Muséum se chargea de lui en donner une en accéléré avant son départ, puis obtint après son retour qu'il soit détaché au Muséum pour travailler à ses côtés²³. La seconde mission était interne à l'administration coloniale et assez révélatrice de ses dysfonctionnements : en 1908, une fois achevés les travaux de la mission de délimitation du Congo et du Cameroun, Émile Brussaux, administrateur commandant la région frontalière du Mayo-Kébi au Tchad, avait été chargé de recruter des travailleurs et de rejoindre son collègue allemand pour ériger les bornes marquant physiquement la frontière. Il dut partir sans avoir reçu les fonds nécessaires pour payer ses recrues et sans matériel²⁴. Brussaux connaissait bien le Congo où il avait servi comme chef de poste dans le cadre de la grande mission de l'Ouest africain confiée à Pierre Savorgnan de Brazza entre 1886 et 1890, où il était revenu à partir de 1900 (après avoir tenté sa chance en Amérique du Sud) comme agent commercial d'une compagnie concessionnaire, puis comme chef d'exploration dans l'administration coloniale à partir de 1905, statut ambigu dont il avait pu sortir en 1908 en devenant administrateur « au titre explorateur²⁵ ». Son engagement scientifique n'était pas nouveau, mais il avait grand besoin d'ajouter un peu de lustre

à sa carrière coloniale peu conforme et, après la mort de Hamy, son premier mentor, il s'était placé sous la tutelle de Georges Papillault, professeur à l'École d'anthropologie qui l'avait formé à la réalisation de mesures²⁶.

Ainsi, Poutrin et Brussaux étaient deux anthropologistes de fortune. Leurs mentors se rattachaient à des groupes très différents à l'intérieur de la Société d'anthropologie de Paris et qui s'affrontaient dans le cadre de la commission permanente créée en juillet 1907 pour ouvrir une ambitieuse enquête sur « les croisements humains entre les races nettement différentes » et sur les métis nés de ces unions. Les enjeux scientifiques de cette enquête ont été étudiés par Filippo Zerilli et sa dimension politique impériale par Emmanuelle Saada²⁷. Elle fut soutenue en pratique par le gouverneur général de l'Afrique occidentale française, William Ponty, qui fit distribuer son questionnaire à tous ses subordonnés. Mais loin de prouver l'utilité impériale de la Société d'anthropologie de Paris, elle envenima ses querelles. Les anthropologistes liés aux puissants réseaux universitaires dreyfusards, comme Louis Lapicque, qui avait été chargé en 1906 de prononcer la prestigieuse conférence Broca, ou comme Rivet, cherchèrent dans un premier temps à faire contrepoids aux conceptions fixistes et inégalitaires qui sous-tendaient une enquête insistant sur la moindre fertilité et les tares éventuelles des métis. Mais dès 1910, ils démissionnèrent collectivement de la Société d'anthropologie, refusant de cautionner cette dérive raciste²⁸. L'enquête eut des résultats décevants : 30 réponses seulement avaient été envoyées en 1911, les enquêteurs notaient qu'ils n'avaient pas les instruments nécessaires pour faire les mesures recommandées et que les métis étant pour la plupart de jeunes enfants, il leur était impossible de renseigner les anthropologistes sur leur fertilité. Le gouverneur du Dahomey ajoutait que l'enquête avait soulevé des protestations dans la communauté métisse locale, assez influente, dont il fallait au contraire ménager la loyauté²⁹. Les missions confiées à Poutrin et à Brussaux étaient plus modestes dans leurs objectifs, mais elles s'inscrivaient dans le même contexte, conflictuel en métropole comme sur le terrain.

Le bassin du Congo constituait cependant un théâtre privilégié. Le scandale international suscité par la dénonciation des atrocités commises par les sociétés concessionnaires exploitant le caoutchouc côté français et côté belge n'était pas encore éteint. Fin 1908, le parlement belge se résignait à annexer l'État indépendant du Congo. Soucieux de démontrer ses intentions réformatrices et surveillé sur place par de nombreux consuls britanniques, le gouvernement belge encourageait les recherches sur les populations congolaises. Il s'agissait de marquer un intérêt rivalisant avec celui des associations philanthropiques qui portaient le scandale international et sapant subrepticement la pertinence de leur élan compassionnel en insistant sur l'altérité des Congolais. Autrement dit, de dépouiller ceux-ci de leur statut de victimes pour

les ravalier au rang d'objets d'étude³⁰. La même préoccupation était à l'œuvre en France, mais de façon plus discrète, le scandale ayant été plus rapidement étouffé au Congo français³¹. Poutrin et Brussaux circulaient donc dans un espace marqué par la violence et retenant depuis plusieurs années l'attention de leurs contemporains.

Cette violence retentissait sur leurs investigations anthropologiques, comme le montrent les archives de leurs missions, exceptionnellement abondantes. Hottot et Poutrin accomplirent entre février 1908 et février 1909 un long périple aller-retour de Boma jusqu'à Fort-Lamy au Tchad, en remontant le Congo et ses affluents comme le faisaient la plupart des voyageurs. Visiteurs de marque, ils étaient reçus par les autorités coloniales et guidés au départ par les missionnaires catholiques propriétaires de petits vapeurs qui circulaient sur le Congo. Sur l'un de ces bateaux, ils rencontrèrent le capitaine Georges Prokos, chargé de lever les impôts (en nature) de force en détruisant avec une troupe mobile de 130 tirailleurs les villages qui refusaient de livrer du caoutchouc, ou qui n'en livraient pas assez³². Le procédé était courant dans toutes les zones coloniales où la présence administrative restait théorique (voir carte). Il avait également été au cœur du scandale du Congo en France qui avait révélé les violences exercées à l'encontre des populations par les agents de l'administration au profit des sociétés concessionnaires qui exploitaient le caoutchouc. Mais Hottot et Poutrin décidèrent de faire le coup de feu avec Prokos : Poutrin l'assista comme médecin auprès des tirailleurs et Hottot partit avec un de ses lieutenants, chargé de prendre à revers les villages visés. Dans une lettre adressée à la Société de géographie de Paris et aussitôt publiée dans *la Géographie*, Hottot se félicitait de cette aubaine :

Pendant plusieurs semaines, j'ai parcouru le pays révolté, assistant aux différents engagements et pouvant recueillir un grand nombre de documents ethnographiques, de pièces et d'observations anthropologiques d'autant plus intéressantes que la race M'Bagha, essentiellement anthropophage, s'est, jusqu'ici, par sa sauvagerie et sa cruauté, montrée réfractaire à toute tentative de civilisation³³.

La violence donnait du relief à une mission qui ne s'écarterait pas des circuits administratifs et elle reflétait avant tout la « sauvagerie » supposée des populations locales. Poutrin se servit également de ses compétences de médecin au Tchad, mêlant consultations médicales et séances de mesure et recueillant également des échantillons sanguins destinés aux recherches en cours sur la maladie du sommeil.

Le périple de Brussaux était plus modeste, mais plus difficile : il parcourut à cheval le sud du Tchad à partir de Lamé, dont il était l'administrateur. Il lui fallait ménager les porteurs moundans qu'il avait recrutés à Lamé et qui cherchaient à fuir la corvée supplémentaire qu'il leur imposait, mais aussi

convaincre les populations des villages traversés de ne pas fuir à son approche et de lui vendre quelques vivres :

À Baouou tout le monde sauvé en croyant que je venais lever l'impôt. Enfin on me reconnaît et on revient. Je demande du lait mais on me répond qu'il n'y a plus de bœufs l'impôt a tout ramassé. Quelle ruine, un si beau et un si riche village, c'est navrant de voir comment on a saccagé ce pays ³⁴.

Les notes quotidiennes de Brussaux juxtaposaient des informations pragmatiques sur la valeur des chefs de villages les plus proches de sa circonscription, des remarques plus générales sur ce que devrait être la gestion coloniale et des appréciations très contrastées sur les populations qu'il croisait. S'il défendait avec constance le style humanitaire incarné par Pierre Savorgnan de Brazza, non sans courage d'ailleurs à un moment et dans un espace colonial où celui-ci avait été ouvertement désavoué, et s'il dénonçait les violences et les spoliations accompagnant les expéditions fiscales coloniales ³⁵, Brussaux attribuait néanmoins le désordre ambiant avant tout aux traitants arabes qui venaient razzier des esclaves, aux agents commerciaux africains et aux tirailleurs faisant route vers le Tchad. À la fin de sa mission, à proximité du lac Tchad dans une région qu'il connaissait moins, il exprimait de violentes préventions à l'encontre des populations du Bornou auxquelles Heinrich Barth aurait prêté à tort une ascendance arabe :

[...] ce sont de sales nègres négroïdes, sans rien qui puisse faire penser qu'il y ait jamais eu une seule goutte de sang blanc. Ils sont horribles, mal bâtis, syphilitiques, sales, ignobles voilà tout. Ils parlent un mélange où il y a un peu d'arabe, mais cela suffit-il pour chercher là leur origine ? Je crois plutôt que ce sont d'anciens esclaves nègres des razzieurs arabes qui se seront installés par ici. En tous cas, nous en trouvons plusieurs gens encore aujourd'hui : quels sales gens surtout à côté des bons et beaux sauvages de chez nous. Deux rivières profondes à passer, heureusement les Ouaraouahs, comme disent les Boches, ne les passent pas souvent, couchons encore dans un village mêlé Bounanas et Souas, c'est-à-dire vérole, poux, puces, saleté et gens ignobles ³⁶.

Les Moudans étaient les « bonnes gueules de sauvages » dans un milieu étranger et urbain qu'il percevait comme hostile : « regards de haine, têtes de hyènes ³⁷ ». Sans doute parlait-il leur langue et cette proximité, dont il est difficile de dire jusqu'à quel point elle était partagée, servit de support à ses investigations anthropométriques. Brussaux mesura des Moundans, hommes et femmes, avant son départ, lors de la fête célébrant la nouvelle année qui avait réuni les Moundans en grand nombre et à mi-parcours, à Léré, après avoir laissé à ses porteurs le temps de se remettre des privations et de la fatigue endurées pendant la mission. Sa pratique anthropométrique était donc sédentaire, mais la mission fut l'occasion de resserrer les liens de familiarité sur lesquels elle venait se greffer ³⁸.

Au bout du compte, Poutrin avait amassé un butin anthropologique considérable : il avait examiné des centaines de personnes, mesuré de façon systématique 550 individus des deux sexes et quelques enfants et prélevé des crânes, des ossements, des spécimens pour les naturalistes et de très nombreux objets ethnographiques³⁹. Brussaux ne rapportait que 52 mensurations individuelles, hommes et femmes à part égale. Poutrin avait bénéficié de tous les soutiens possibles : il avait ainsi passé huit cents soldats en revue rapide dans le camp militaire belge de Trebon et réalisé ses premières mesures systématiques en remontant le Congo, dans le huis clos du bateau. En outre, missionnaires et catéchistes au début de son séjour, administrateurs et militaires ensuite, lui amenaient les sujets à mesurer ou faisaient fouiller des tombes jugées anciennes. La promenade militaire de Hottot leur avait procuré 18 crânes prélevés sur les toits des maisons du village où ils avaient été mis à fumer. Alors qu'il s'agissait manifestement de trophées de guerre, ils furent répertoriés comme appartenant à la population du village⁴⁰. De façon plus gênante, la conviction que les populations autochtones étaient aussi mobiles que mélangées et le recours à de multiples médiateurs pour les identifier, rendaient fort incertaines les cartes ethniques laborieusement tracées par Poutrin. Celui-ci regrettait explicitement de ne pas avoir pu mesurer les Moundans « très peureux » qui le fuyaient résolument parce qu'ils ignoraient ses « intentions »⁴¹. Brussaux sut surmonter cette appréhension et convaincre 56 d'entre eux au moins de se laisser mesurer sous tous les angles. Il mourut avant de pouvoir présenter et analyser ses résultats. En 1911, Papillault publia dans la *Revue d'anthropologie* un article sur l'« Anthropométrie comparée de nègres africains et de Français des deux sexes » où il lui rendait hommage et où il confrontait ses observations avec ses propres recherches sur « l'homme moyen à Paris » à partir de la mesure de cent cadavres⁴².

Papillault cherchait à mesurer l'inégalité entre la race blanche et la race noire, les données rapportées par Brussaux étaient limitées, mais elles faisaient sens dans cette perspective. La finalité des recherches de Poutrin était plus délicate à définir. À son retour, sa mission lui valut une promotion et un détachement de longue haleine au Muséum auprès de Rivet. Il fut également chargé d'interpréter les mesures anthropologiques rapportées par d'autres missions coloniales et de rédiger une synthèse « ethnologique » (au sens ancien d'étude des races) sur les populations d'Afrique équatoriale française⁴³. Dans cette esquisse, Poutrin affirmait avec Marcel Mauss que l'étude des populations colonisées par la France était un devoir moral⁴⁴, mais les apports spécifiques de l'anthropologie physique étaient assez minces. Il soulignait que sa classification était « anthropo-géographique », les races étant mélangées et emportées dans de vastes mouvements migratoires. Autrement dit, la caractérisation des races coloniales échappait aux compétences pourtant reconnues de Poutrin et, de façon assez révélatrice, il se concentrait sur un vieux fétiche anthropologique : l'étude des Négrilles, ou Pygmées. Il butait en somme sur la

contradiction majeure de l'anthropologie physique en situation coloniale : les « races » qu'elle prétendait définir étaient déjà répertoriées et instrumentalisées, via une « politique des races » qui s'était construite en dehors de l'expertise anthropologique et qui reposait essentiellement sur des appréciations politiques comme celles que Brussaix avait méthodiquement consignées dans son agenda. L'anthropologie physique pouvait difficilement passer pour une science appliquée, directement utile à la colonisation. Mais elle trouvait une pertinence nouvelle dans les dialogues dissymétriques suscités par la situation coloniale et diffusés par les logiques impériales. Et à ce titre, elle participait des tensions constitutives de l'empire colonial.

Palabres autour des « races coloniales »

Poutrin avait rejoint au Muséum les réseaux anthropologiques dreyfusards qui récusaient ostensiblement la conception fixiste et déterministe des races qui dominait encore à l'École d'anthropologie. Chargé en 1906 de la conférence Broca, Lapicque avait réaffirmé l'unité de l'espèce humaine en démontrant l'unité de la race noire en Afrique, en Asie et dans le sud du Pacifique. Il se fondait sur les recherches anthropométriques qu'il avait menées de 1892 à 1903 sur les *Negritos* disséminés dans les îles du Sud-Est asiatique et qui passaient pour les vestiges d'une race primitive « pure », vivant en isolat et ayant conservé pour cette raison ses traits originels⁴⁵. Il démontrait qu'ils étaient métissés et tout en proposant un nouvel indice anthropométrique pour caractériser la conformation particulière aux hommes de race noire, il affirmait que seuls « les hasards de l'histoire » découpaient dans la « série continue » des métissages des « groupements artificiels transitoires, qui s'appellent eux-mêmes des peuples et se croient des races »⁴⁶. Cette conception diachronique des races comme des « groupements artificiels transitoires » impliquait qu'il était impossible d'inventorier et de caractériser de façon définitive les races coloniales, illusion qui fut longue à se dissiper. Mais elle offrait en contrepartie un canevas interprétatif qui prenait un sens nouveau dans la décennie précédant la Première Guerre mondiale et surtout, pendant et immédiatement après celle-ci.

En 1906, Charles Maclaud, médecin de marine devenu administrateur colonial, publiait dans le prestigieux *Bulletin de géographie historique et descriptive* édité par le Comité des travaux historiques et scientifiques et dirigé par Hamy, un long article sur « la distribution géographique des races de la Côte occidentale d'Afrique, de la Gambie à la Mellacorie » (soit de la Gambie à la Sierra Leone en passant par la Guinée française). Il s'agissait d'un essai d'anthropo-géographie mêlant un peu de données anthropométriques et beaucoup d'analyses linguistiques et ethnographiques. Rivet le présenta dans

L'Anthropologie en 1907, louant son contenu autant que le croisement méthodique des données relevant de spécialités différentes. Correspondant du Muséum de longue date, Maclaud était un interlocuteur régulier de Rivet. Son article ne livrait aucune révélation, ou aucune conclusion véritablement nouvelle, mais il permet *a posteriori* d'analyser les inflexions très politiques et indirectement plurivoques qui donnaient une résonance nouvelle aux discours sur les races coloniales dans la décennie précédant la Première Guerre mondiale.

Maclaud décrivait l'espace qu'il étudiait comme un « véritable *pandemonium* » de races ayant brouillé, sinon perdu leur identité à force de migrations et de mélanges. Le regard de l'observateur « le moins bien préparé » et *a fortiori* celui des observateurs expérimentés qu'étaient les administrateurs coloniaux, pouvaient cependant déceler un ordre fondamental dans ce désordre :

L'observateur le moins bien préparé reconnaîtra sans difficulté les différences profondes qui séparent les nouveaux venus d'avec les premiers habitants du sol ; mais ce n'est qu'avec beaucoup de peine qu'il retrouvera les liens de parenté qui unissent entre elles les peuplades vaincues. Leur contact prolongé avec les races envahissantes et surtout la nécessité où elles se sont trouvées de s'adapter aux conditions de leur nouveau milieu, ont apporté une perturbation considérable dans leur ethnique et ont même modifié, dans une certaine mesure, leur habitat extérieur ⁴⁷.

Maclaud affirmait en effet que toutes les races présentes se répartissaient entre deux grandes familles : les races aborigènes issues « d'une grande race nègre, autrefois prédominante dans toute la région nigérienne » sur laquelle il ne pouvait cependant produire que quelques données ethnographiques éparées, faute d'études linguistiques, et les races soudaniennes qui auraient subjugué ces races aborigènes et qui se composaient de trois groupes : les Peuls, les Mandingues et les Soninkés, tous originaires de la boucle du Niger. Cette hypothèse, conforme au très classique schéma des deux races, résultait autant du bagage naturaliste et anthropologique de Maclaud que des interprétations historiques locales que lui avaient obligeamment fournies ses interlocuteurs peuls, soucieux de mettre en exergue auprès de l'administration coloniale ce qui les distinguait du reste de la population et les qualifiait comme collaborateurs. Les populations qui étaient restées polythéistes après la formation des théocraties peules du Fouta Djallon étaient devenues des races « aborigènes » aux yeux de l'administration coloniale et le schéma des deux races servait de matrice de traduction entre ces deux interprétations profondément différentes, mais structurellement et politiquement affines. En d'autres termes, le discours sur les races était un point de convergence, certes paradoxal, mais activement exploité de part et d'autre.

De façon plus confuse, cette fonction politique concrète des discours sur les races incitait les observateurs et acteurs coloniaux à revendiquer un interventionnisme flirtant avec un certain messianisme, quitte à contredire leurs observations. Maclaud imputait la « perturbation considérable » dans « l'ethnique » des populations guinéennes à leur coupable propension à la polygamie. Ainsi, selon lui, les Peuls condamnaient leur race à la « dégénérescence » en épousant des femmes d'origine servile et en intégrant les enfants qu'elles leur donnaient. Ce qui lui permettait aussi d'expliquer pourquoi les crânes peuls ou foulas qu'il avait rapportés en 1898 différaient du modèle peul de référence dans les séries du Muséum. Il revenait donc aux colonisateurs, éclairés par les anthropologistes armés de leurs séries de référence, de préserver des races coloniales promises à la dissolution si elles étaient livrées à elles-mêmes. Dans la conclusion de son article, Maclaud prédisait que la colonisation, au-delà de cette préservation scientifique, était capable de faire advenir une race nouvelle par fusion de toutes les races coloniales :

Les données que je viens de rapporter ici, avec toute la précision que comportent nos connaissances si incomplètes, ne tarderont certes pas à devenir inexactes : non pas parce que les peuplades continueront à se ruer sur leurs voisins pour les déposséder de leurs biens ou pour les réduire en esclavage et continueront ainsi le cycle de leurs migrations, mais parce que la *sécurité*, qui est le premier bienfait de la civilisation, incitera les individus à sortir de leur tribu pour entreprendre des voyages, hier encore pleins de danger. Les populations oublieront les haines séculaires qui les isolaient les unes des autres, et les hommes iront au loin chercher le bien-être dont ils sont chaque jour plus avides. Bientôt une race nouvelle, faites de toutes ces tribus disparates, peuplera les territoires de l'Afrique occidentale, de l'Atlantique aux confins du Sahara... L'ethnologie y perdra une occasion d'observations passionnantes, mais la cause de la civilisation aura accompli un pas décisif⁴⁸.

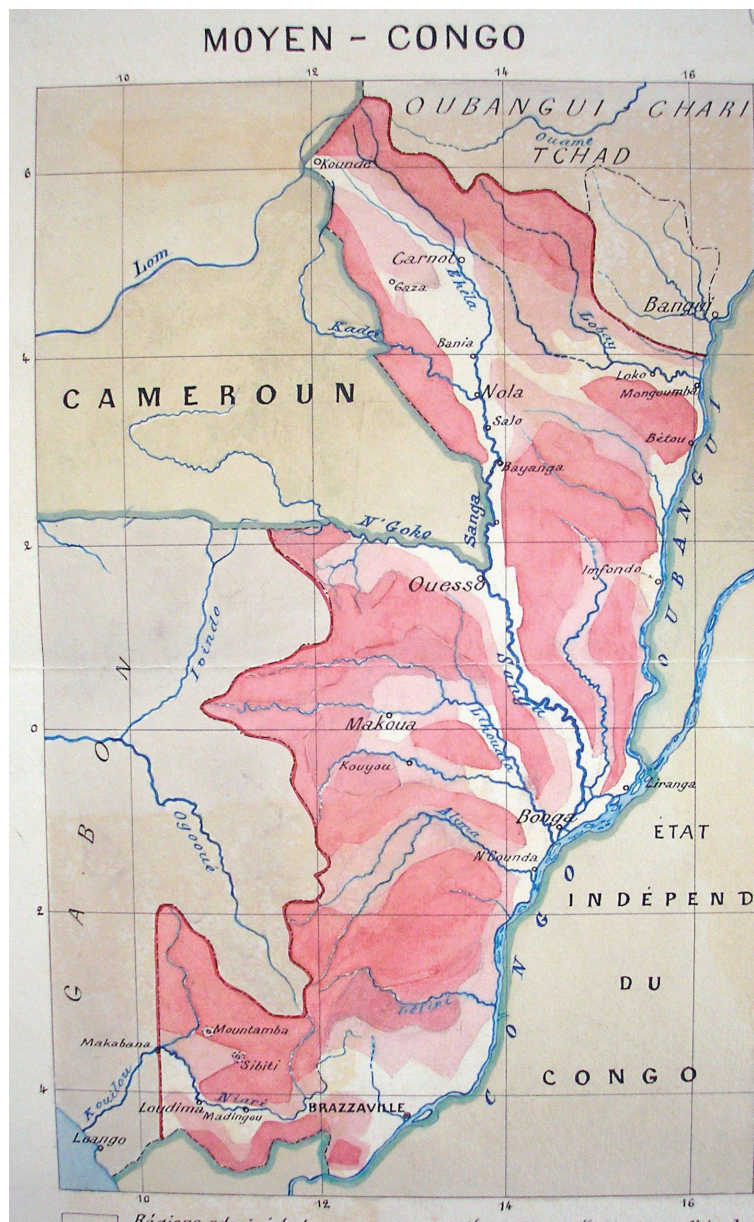
Il prévoyait en somme que l'anthropologie physique deviendrait définitivement inutile, mais que sa disqualification serait la preuve du triomphe de la « civilisation » que la colonisation prétendait apporter aux populations colonisées.

Conclusion

N'en déplaise à une histoire militante et simpliste, pressée de présenter l'anthropologie physique comme un instrument privilégié de la colonisation, son acclimatation coloniale fut longue et tissée de paradoxes. La pratique de la linguistique, de l'ethnographie ou de l'histoire reposait sur des transactions discursives beaucoup plus accessibles et prêtant moins au conflit que la mesure des corps des sujets coloniaux et

l'appropriation des restes de leurs défunts, proches ou lointains. Le personnel colonial en était conscient et se contentait en conséquence de glaner, lorsque les circonstances étaient favorables, les objets susceptibles d'intéresser les anthropologistes métropolitains. Les missions envoyées de métropole, comme celle que fit Poutrin, ne s'écartaient guère des circuits et des pratiques administratives et basculaient elles aussi dans cette collecte extensive et peu probante.

Se dessinait pourtant dans les années 1910 une évolution des pratiques qui reposait sur les fragiles relations de coexistence au relatif long cours qui se nouaient entre un administrateur et certains de ses administrés, comme entre Brussaux et les Moundans. Négociée, la pratique de l'anthropologie physique trouvait une place dans les sociétés coloniales et quelques articles publiés dans les *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris* suggèrent que Brussaux n'était pas un cas unique⁴⁹. Peu étudiées et pas toujours documentées du reste, ces « situations anthropométriques » coloniales invitent à reconstituer des dialogues qui étaient souvent des jeux de dupes, comme celui engagé entre Maclaud et les Peuls guinéens, mais où se construisait une racialisation inégalement réciproque, à usage local et colonial, mais aussi impérial. Ainsi, Maclaud reprit du service en 1916, retrouvant son premier métier de médecin, il organisa et dirigea à Menton un des hôpitaux créés pour accueillir les tirailleurs sénégalais blessés ou malades. Les infirmières blanches en étaient exclues et Maclaud se distingua par sa politique de « re-sénégalisation » des soldats qui consistait en un encadrement autoritaire limitant autant que possible leurs possibilités de contact et d'échange avec les métropolitains. Ce qui faisait apparaître l'autre face de son messianisme racial de 1906. La présence massive des soldats coloniaux, et plus encore celle des travailleurs coloniaux plus ouvertement rejetés, mettaient en exergue la construction sourde d'une identification collective à la race blanche. Elle aussi était l'un des produits de la colonisation, de ses collectes anthropologiques superficielles, de sa consommation structurelle de discours plurivoques et ambigus sur les races et sur leurs différences et des pratiques ségrégatives déployées dans les sociétés coloniales, puis partiellement importées en métropole. Science coloniale en pratique inutile, l'anthropologie physique fut bien une ressource pour penser la colonisation et ses implications, mais elle nourrissait à ce titre des interprétations complémentaires et contradictoires, dont il faut explorer la diversité et les circonvolutions contingentes.



Carte de la colonie française du Moyen-Congo en 1908. Seuls les territoires en blanc sur la carte sont effectivement contrôlés par l'administration coloniale. Archives nationales d'Outre-Mer (ANOM, France) - FR ANOM AEF 5 D 9 -

NOTES

1. Arnold Van Gennep, « Le questionnaire ou les enquêtes ethnographiques », *Les Demi-Savants*, Paris, Mercure de France, 1911, p. 83-98. »
2. On se permet de renvoyer à Emmanuelle Sibeud, *Une science impériale pour l'Afrique ? La construction des savoirs africanistes en France, 1878-1930*, Paris, Éditions de l'Ehess, 2002. »
3. D'où le retour à la notion de situation coloniale définie dès 1951 par Georges Balandier et l'attention accordée aux tensions constitutives des empires. Voir Frederick Cooper & Ann Stoler, « Between Metropole and Colony. Rethinking a Research Agenda » in Frederick Cooper & Ann Stoler (ed.), *Tensions of Empire: Colonial Cultures in a Bourgeois World*, Berkeley, California University Press, 1997, p. 1-56 (trad. fr.: *Repenser le colonialisme*, Paris, Payot, 2013). »
4. Ann L. Stoler, *Carnal knowledge and imperial power: race and the intimate in colonial rule*, Berkeley, University of California press, 2002 (trad. fr.: *La chair de l'empire. Savoirs intimes et pouvoirs raciaux en régime colonial*, Paris, La Découverte, Institut Emile du Châtelet, 2013) et Emmanuelle Saada, *Les enfants de la colonie. Les métis de l'Empire français entre sujétion et citoyenneté*, Paris, La Découverte, 2007. »
5. William Du Bois évoqua la « ligne de couleur » comme problème majeur lors de la première conférence panafricaine à Londres en 1900 et développa l'argument dans un article paru en 1903. On se contente ici d'indiquer deux références. Jonathan Hyslop, « The Imperial working class makes itself 'white': white labourism in Britain, Australia, and South Africa before the First World War », *Journal of historical sociology*, 1999, p. 398-421 et Marilyn Lake et Henry Reynolds, *Drawing the Global Colour Line. White Men's Countries and the International Challenge of Racial Equality*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008. »
6. Carole Reynaud Paligot, *La République raciale. Paradigme racial et idéologie républicaine (1860-1930)*, Paris, PUF, 2006. »
7. On se permet de renvoyer à propos de cette question à Emmanuelle Sibeud, « L'ethnographie au risque de la colonisation. Les excursions algériennes d'Arnold Van Gennep (1911-1912) », *Revue d'histoire des sciences humaines*, 2004, n° 10, p. 79-104. »
8. La seconde édition compte 100 pages de plus et un chapitre supplémentaire sur la physiologie. Son titre précise qu'il s'agit des « recherches anthropologiques à faire sur le vivant ». Paul Broca, *Instructions générales pour les recherches anthropologiques à faire sur le vivant*, Paris, Masson, 1879. »
9. Voir Jean-Claude Wartelle, « La Société d'anthropologie de 1859 à 1920 », *Revue d'histoire des sciences humaines*, 10, 2004, p. 125-172, ainsi que son article dans cet ouvrage, et Dominique Lejeune, *Les sociétés de géographie en France et l'expansion coloniale au XIX^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1993. »
10. Ernest-Theodore Hamy, « Trousse anthropométrique pour les voyageurs », *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 1883, p. 49-53. »
11. Claude Blanckaert, *De la race à l'évolution. Paul Broca et l'anthropologie française (1850-1900)*, Paris, L'Harmattan, 2009, p. 195-208. »
12. Paul Topinard, « La notion de race en anthropologie », *Revue d'anthropologie*, 1879, p. 660. »

13. La proportion de membres titulaires résidant aux colonies reste minime : 16 sur 505 en 1885 (3 %) , 33 sur 494 en 1905 (6 %) et 11 sur 194 en 1914 (6 %). ❧
14. Ainsi Paul Godel, administrateur des colonies et correspondant de la Société d'anthropologie au Gabon, fit don en 1894 d'un squelette batéké qui lui avait été envoyé par un de ses collègues du Congo dont il recommandait la candidature. ❧
15. En 1900, un crâne sakalave arriva à la société assorti d'un « papier d'origine » : il s'agissait du crâne d'un chef qui avait été blessé au bras lors d'un combat et qui s'était ensuite noyé en tentant de s'enfuir. Le médecin militaire du lieu avait conservé son crâne et son humérus brisé et fait signer une lettre authentifiant ces restes au lieutenant qui avait blessé initialement le chef et qui l'identifiait comme sakalave. Archives de la société d'anthropologie de Paris, lettre du docteur Danjou le 4 septembre 1900 et certificat du lieutenant Pierre, le 20 mai 1900. ❧
16. En 1894 également, le magistrat Paul d'Enjoy envoyait de Cochinchine un crâne trouvé sous ses yeux lors d'un chantier, un ongle particulièrement long et une boucle de cheveux d'un sujet colonial qui avait commis un attentat dans lequel d'Enjoy avait été blessé et le procureur général de Cochinchine tué. ❧
17. Lettre de Maurice Delafosse in « Nouvelles », *Bulletin du Muséum d'histoire naturelle*, n° 5, 1896, p. 170. ❧
18. Dans d'autres circonstances, les administrateurs participaient à un tel commerce comme l'a montré Ricardo Roque en faisant l'histoire des collections craniologiques portugaises enrichies des crânes des ennemis tués au combat que les troupes auxiliaires indigènes de la colonie portugaise du Timor oriental devaient rapporter en contrepartie des munitions qui leur étaient confiées. Voir Ricardo Roque, *Headhunting and Colonialism. Anthropology and the Circulation of Human skulls in the Portuguese Empire, 1870-1930*, Cambridge Palgrave, MacMillan, 2010. ❧
19. En 1926, Deniker recensait 403 groupes et 5 000 sujets coloniaux. Joseph Deniker, *Les races et les peuples de la terre. Éléments d'anthropologie et d'ethnographie*, Paris, Schleicher frères éditeurs, 1900 et pour la deuxième édition : Paris, Masson, 1926. ❧
20. Il était plus facile d'obtenir que des sujets coloniaux posent pour des photographies et les services de sûreté générale organisés au début du xx^e siècle dans chaque fédération coloniale réalisaient des photographies anthropométriques. Voir René Verneau, « Entrées dans les collections anthropologiques du Muséum en 1909 », *L'Anthropologie*, 1910, p. 239-240. ❧
21. Maurice Delafosse, *Haut-Sénégal-Niger*, Paris, Larose, 1912. ❧
22. Il existe un dossier au Centre des archives d'outre-mer à Aix-en Provence et les papiers de Robert Hottot sont déposés au Pitt-Rivers Museum à Oxford : <http://www.prm.ox.ac.uk/manuscripts/hottotpapers.html> ❧
23. Poutrin a été désigné par Edmond Perrier, directeur du Muséum. Dans une lettre non datée adressée à Hottot, il se demande s'ils seront prêts à partir à la date prévue et rappelle que le « docteur Rivet » demande « une huitaine pour nous apprendre notre métier », Papiers Hottot, boîte n° 2, lettre n° 2/138. Cette formation en accéléré ressemble fort à celle de Rivet qui apprit également son « métier » d'anthropologiste après avoir été désigné comme médecin chargé des collections d'histoire naturelle de la mission géodésique à l'Équateur en 1901. Voir Christine Laurière, *Paul Rivet, le savant et le politique*, Paris, Publications scientifiques du Muséum national d'histoire naturelle, 2008. ❧

24. Désigné pour cette mission en décembre 1908, Brussaix la mena tant bien que mal à son terme. Malade, il mourut sur le bateau qui le ramenait en France. Son agenda se trouve dans le dossier de la mission, CAOM, Fonds ministériel, n° 106 : Mission Brussaix 1908-1909. ❧
25. Cette carrière accidentée est retracée dans deux dossiers : AOM. EE^{II} 804 (6), 8 APOM 4. ❧
26. Dès 1891, avec le soutien de Hamy, Brussaix avait publié un article sur les mutilations ethniques au Congo dans *L'Anthropologie*. La recommandation de Hamy lui avait permis d'être adjoint à la mission de délimitation en 1905, mais de façon finalement bien précaire. Au décès de Hamy, il s'était manifestement tourné vers Papillault. Sur son engagement scientifique voir sa présentation par Georges Papillault in « Anthropométrie comparée de nègres africains et de Français des deux sexes », *Revue anthropologique*, 1911, p. 321-324. ❧
27. Voir les articles qu'ils lui ont consacrés : Filippo M. Zerilli, « Il dibattito sul meticciato. Biologico e sociale nell'antropologia francese del primo novecento », *Archivio per l'Antropologia e la Etnologia*, 1995, CXXV, p. 237-273 et Emmanuelle Saada, « Race and Sociological Reason in the Republic. Inquiries on the *Metis* in the French Empire (1908-1937) », *International Sociology*, September 2002, volume 17 (3), p. 361-391. ❧
28. Le 14 avril 1910, l'élection du délégué de la Société à l'École d'anthropologie déclencha un véritable pugilat qui entraîna la démission de 9 membres entre le 30 avril et le 4 mai, parmi lesquels Lapique, Rivet, qui lança le mouvement, et Poutrin qui le refermait. Ils constataient qu'il était impossible de réformer la Société, le travail qu'ils avaient accompli en éditant de façon collégiale et critique les *Bulletins et mémoires* étant contesté et la vieille garde encore en poste à l'École d'anthropologie leur refusant tout droit de regard sur les enseignements de cette institution. Archives de la Société d'anthropologie de Paris, boîte 1, registre des séances. ❧
29. « Dans le Bas-Dahomey, on s'est heurté à une difficulté très grave : l'amour-propre qui pousse les métis à ne vouloir considérer dans leur ascendance que leurs ancêtres blancs. Cet état d'esprit nous a été trop longtemps et trop souvent profitable pour que nous puissions vouloir le combattre : il a été, en tous cas, la cause de protestations nombreuses et véhémentes de la part de métis, qui n'ont vu dans les questions posées au nom de la Société d'anthropologie qu'une atteinte inadmissible à leur dignité personnelle. Aucun métis n'aurait voulu se prêter à cette enquête dans les conditions prescrites par la Société d'anthropologie sans y être contraint par la violence. Ces raisons expliquent le petit nombre des renseignements que je vous adresse sous ce pli ; encore a-t-il fallu, pour l'obtenir, que les enquêteurs fassent preuve d'une circonspection et d'un tact tout particulier. », Lettre du gouverneur Raphaël Antonetti au gouverneur général, le 8 mars 1911, reproduite dans « Enquête sur les croisements ethniques », *Revue d'anthropologie*, 1912, p. 366. ❧
30. L'ouvrage le plus souvent cité sur le scandale du Congo est celui d'Adam Hochschild : *Les fantômes du roi Léopold II. Un holocauste oublié*, Paris, Belfond, 1998. Il doit être complété par Jean-Luc Vellut *et alii* (éd.), *La mémoire du Congo. Le temps colonial*, Bruxelles, Éditions Snoeck – Musée royal d'Afrique centrale, 2005. En 1905, le congrès d'expansion mondiale de Mons posait les bases d'un Bureau international d'ethnographie qui était dirigé par Cyr Van Overbergh. ❧
31. En 1909, le député Lucien Hubert suggérait que la France organise une « conférence internationale pour la sauvegarde des races indigènes » en Afrique et en Asie, qui réaffirmerait sa vocation de puissance coloniale « libérale » et « humanitaire », veillant à la sauvegarde et au progrès des « races indigènes ». L'ethnographie lui semblait la science la plus appropriée pour incarner les « devoirs » des races supposées supérieures à l'égard des races supposées inférieures. Archives du ministère des Affaires étrangères, Correspondance politique et commerciale – Afrique – Questions générales – volume NS 39 : Protection des indigènes, 1897 et 1908-13. ❧

32. La rencontre était fortuite, mais Prokos passait pour un spécialiste de ces opérations sur lesquelles il avait publié une brochure : *Opérations coloniales. Tactique des petits détachements. Maroc et Afrique occidentale*, Paris, H. Charles-Lavauzelle, 1908. »
33. Lettre du 10 août 1908 publiée dans *La Géographie*, 1909 (19), p. 85. »
34. AOM, FM 106, mission Brussaux : agenda pour 1909, 13 janvier 1909. 72 de ses porteurs moundangs se sont enfuis dans les premiers jours de la mission. Il fit garder les autres la nuit par dix hommes d'escorte arabes commandés par un tirailleur sénégalais. »
35. « Partout tout le monde en fuite. Il est navrant de voir que nous blancs, qui devraient être les protecteurs, nous avons la réputation de brigands et de voleurs. La seule façon dont on a entouré les relations avec ces gens a été des razzias sous prétexte d'impôt. Ils ont vu ici trois blancs, trois voleurs. Je suis le quatrième on me croit comme les autres. Deux heures à rassurer les gens leur disant ce que je viens faire et qu'on a rien à craindre. Les gens viennent petit à petit. Il vient même du monde avec moi pour faire la tranchée, mais pas assez et je ne puis aujourd'hui faire qu'un kilomètre. », AOM, FM 106, mission Brussaux : agenda pour 1909, 17 juin 1909. Il se flatte d'être reconnu là où il a déjà été en poste et d'avoir la réputation d'être le Français de Léré qui ne prend rien et paye tout, note du 18 août. »
36. AOM, FM 106, mission Brussaux : agenda pour 1909, 10 août 1909. »
37. AOM, FM 106, mission Brussaux : agenda pour 1909, 18 et 14 août 1909. »
38. « Je liquide mes porteurs, heureux de retourner dans leurs villages. Pas de perte heureusement, cela donnera confiance aux Moundangs pour voyager. », AOM, FM 106, mission Brussaux : agenda pour 1909, 21 avril 1909. »
39. Dans une lettre du 14 octobre 1908, Hottot indique que plus de 8 000 papillons et coléoptères ont été capturés et préparés, ainsi qu'une cinquantaine de peaux. En avril 1909, Poutrin qui est rentré après lui et qui a convoyé les collections les lui expédie : il y a 27 caisses au total et Poutrin a beaucoup de mal par la suite à obtenir que Hottot donne ces collections au Muséum comme il s'y était engagé, en particulier les squelettes humains. »
40. En 1921, la notice nécrologique consacrée à Poutrin par un de ses compatriotes de Saint-Brieuc, revisitait cet épisode en empruntant aux clichés de la littérature exotique. La participation de Poutrin à l'expédition punitive se concluait ainsi : « La population est anthropophage et en quelques minutes les victimes des combats disparaissent. », « Léon Poutrin », *Bulletins et Mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, 1921, p. 102. »
41. Pitt-Rivers Museum, Papiers Hottot, boîte 1, 7a : Agenda, 20 août 1908. »
42. Georges Papillault, « Anthropométrie comparée de nègres africains et de Français des deux sexes », art. cité. »
43. Le ministère des Colonies lui commanda le mémoire anthropométrique inséré dans le volume publié en 1911 sur la mission Cottés chargée de délimiter la frontière entre le Cameroun et le sud du Congo entre 1905 et 1908. L'esquisse ethnologique lui fut commandée par la Société antiesclavagiste de France qui peinait à publier les résultats de sa propre enquête sur les coutumes juridiques en Afrique française. Rivet avait rencontré le président de cette société, Charles Le Myre de Vilers au dîner France-Amérique en juin 1913 et lui avait vanté les qualités de Poutrin. »
44. Il citait le fameux article sur l'état de l'ethnographie en France publié par Marcel Mauss : « L'ethnographie en France et à l'étranger », *Revue de Paris*, 1913, p. 537 à 560 et 815 à 837. »

45. En 1892, il avait été chargé d'accompagner un jeune homme fortuné, Max Lebaudy, dans un voyage de formation autour du monde sur le yacht *Sémiramis* qui appartenait à sa famille. Son élève renonça au voyage, mais sa mère mit le yacht à la disposition de Lapicque pour la mission scientifique qui avait été associée au voyage. Voir *Notice sur les titres et travaux scientifiques de M. Louis Lapicque*, Paris, Imprimerie de la Cour d'appel, 1908, p. 3. Il fit ensuite des missions notamment en Inde où il louait l'efficacité de l'administration impériale et sa capacité à convoquer les sujets coloniaux pour les mettre à la disposition des anthropologistes, voir Louis Lapicque, « Sur l'emploi d'une toise horizontale en campagne : expérience faite dans le sud de l'Inde », *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 1904, séance du 24 avril 1904, p. 339. ☞
46. Louis Lapicque, « Les nègres d'Asie et la race nègre en général », *La Revue scientifique*, n° 2, VI, 14 juillet 1906, p. 35. La conférence Broca avait lieu le 6 mars 1906, le 8 mars, il présentait la même démonstration à l'Académie des sciences. ☞
47. Charles Maclaud, « Étude sur la distribution géographique des races de la Côte occidentale d'Afrique de la Gambie à la Mellacorée », *Bulletin de géographie historique et descriptive*, 1906, p. 82. ☞
48. *Ibid.*, p. 119. Les italiques figurent dans le texte. ☞
49. Voir par exemple l'article du capitaine Robert, « Mensurations d'indigènes du Haut-Tonkin », *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 1918, p. 33-35. Sur cet aspect, on se permet de renvoyer à Emmanuelle Sibeud, "A Useless Colonial Science ? Practicing Anthropology in the French Colonial Empire, circa 1880-1960", *Current Anthropology*, 2012, volume 53, n° 5, p. 83-94. ☞